

AIDE D'ÉTAT — SUÈDE**(Articles 87 à 89 du traité instituant la Communauté européenne)****Communication de la Commission conformément à l'article 88, paragraphe 2, du traité CE — retrait de notification****Aide d'État C 46/06 (ex N 347/06) — Exonération de la taxe sur les émissions de CO₂ provenant de combustibles consommés dans des installations couvertes par le système communautaire d'échange de droits d'émission****(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)**

(2008/C 55/16)

La Commission a décidé le 23 août 2007 de clore la procédure formelle d'examen prévue à l'article 88, paragraphe 2, du traité CE, engagée à l'égard de la mesure susmentionnée le 8 novembre 2006 ⁽¹⁾, constatant que la Suède avait retiré sa notification le 5 juillet 2007.

(1) JO C 297 du 7.12.2006, p. 27.